Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 31

OBJET :

Bilan des acquisitions et cessions de terrains et bâtiments communaux pour l'année 2021

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le 1er avril deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Adjoints au Maire, Mme Vannina ETTORI, Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, M. Gérard BOUTHIER, Mme Audrey WACQUIEZ-CORMONT, M. Bernard NUSBAUM, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne GABBANELLI, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Gilles CARBONNET donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG
Mme Carole PELLISSON donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Moïse VENEROSY

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-280-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 2022/04/280

OBJET : **Bilan des acquisitions et cessions de terrains et bâtiments communaux pour l'année 2021**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

CONSIDERANT que le Code général des collectivités territoriales, dans son article L.2241-1, dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal,

CONSIDERANT que ce bilan doit être annexé au Compte administratif de la Commune,

CONSIDERANT que le tableau joint indique les acquisitions et les cessions réalisées en 2021,

CONSIDERANT que le bilan illustre notamment la poursuite d'acquisitions ou de cessions inscrites dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU, visant à apporter une réponse équilibrée aux besoins en logements, sous la forme de petites opérations mixtes, à caractère mesuré et bien intégrées dans leur environnement ; la poursuite de la politique communale de préservation des espaces verts et de diversité commerciale :

- acquisition le 02/04/2021 de la propriété privée HARNOIS sise 14 rue des Chasseurs, laquelle a été revendue le 20/12/2021 car elle ne permettait pas l'émergence d'un projet ;
- cession le 30/04/2021 de trois parcelles au profit de la SAEM Habiter à Yerres, pour la réalisation de logements Villa Fontange ;
- cession le 28/04/2021 de l'immeuble sis 4 rue Charles de Gaulle, pour la construction de 13 logements et 2 commerces ;
- cession de la propriété communale sise 2 bis rond-point Pasteur au profit de la SCI MP SERRIS, après le transfert de la Mairie-annexe,

CONSIDERANT que la Commune a procédé à la régularisation de rétrocessions de voirie, allée des Mésanges, rue des Pâquerettes et rue du Picuré et que ces parcelles sont désormais classées dans le domaine public communal,

CONSIDERANT que la Commune a régularisé la situation ancienne d'un terrain de 12 m² englobé dans une propriété privée sise 8 rue de Mendig,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Dévéloppement durable et Dévéloppement économique, ainsi que Finances et Affaires générales,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-280-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

A l'unanimité (4 abstentions : F. GABBANELLI, J. RITTLING, C. CHARANSONNET, R. SARRASIN),

ENTERINE le bilan des acquisitions et des cessions de terrains et bâtiments communaux pour l'année 2021, conformément au tableau annexé.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 23

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 12/04/2022
et de la publication le 11/04/2022
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-280-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

Acquisitions 2021

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS ET BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2021

Cadastre	Adresse	Superficie	Désignation	Descriptif du bien	Acquéreur	Vendeur	Acte authentique	Prix	Acte administratif
AB 085	14 rue des Chasseurs	588 m²	Propriété bâtie	Pavillon de 51 m², édifié en 1961 sur 2 niveaux	COMMUNE DE YERRES	M. et Mme HARNOIS	02/04/2021	250 000 €	Avis des Domaines du 10/11/2020 DCM N°2020/11/105 du 26/11/2020 approuvant l'acquisition amiable
AH 743	3 allée des Mésanges	50 m²	Rétrocession de voirie	Terrain à usage de voirie	COMMUNE DE YERRES	M. CAMUS et Mme BRITO	27/09/2021	1 € symbolique	DCM N°2011/10/547 du 03/10/2011 approuvant la procédure de rétrocession DCM N°2019/07/809 du 03/07/2019 approuvant le classement dans le domaine public communal
AP 827	4 rue des Pâquerettes	159 m²	Rétrocession de voirie	Terrains à usage de voirie	COMMUNE DE YERRES	M. et Mme DELAGNEAU	27/09/2021	1 € symbolique Valeur vénale estimée pour l'ensemble des parcelles de la Rue des Pâquerettes : 1 000 €	DCM N°2016/11/427 du 10/10/2016 approuvant la procédure de classement DCM N°2019/07/807 du 03/07/2019 approuvant le classement dans le domaine public communal
AP 829	6 rue des Pâquerettes	141 m²				M. ADJIHOU et Mme DEVROUX			
AP 841	3 rue des Pâquerettes	44 m²				M. et Mme MENDRE			
AP 831	8 rue des Pâquerettes	72 m²				M. TUJAGUE			
AP 833	10 rue des Pâquerettes	73 m²				M. BONHOMME et Mme MILLET			
AP 835	12 rue des Pâquerettes	78 m²				M. et Mme JUBLOU			
AP 867	14 rue des Pâquerettes	27 m²				M. GIORGIANNI et Mme ESPOSITO			
AP 837	16 rue des Pâquerettes	47 m²				M. et Mme RAMI			
AP 839	18 rue des Pâquerettes	51 m²				M. et Mme FERNANDES			
AP 865	5 rue des Pâquerettes	23 m²				M. NEUFFER et Mme BAUD			
AP 843	7 rue des Pâquerettes	24 m²				M. et Mme GONCALVES-GOMES			
AP 845	9 rue des Pâquerettes	20 m²				M. GAIGNARD et Mme BOVARD			
AP 863	11 rue des Pâquerettes	7 m²				M. et Mme GLIZE			
AP 847	11 bis rue des Pâquerettes	32 m²				M. LADEGAILLERIE			
AP 869	35 rue François Boucher	78 m²				M. LAGAISE et Mme GRESSER			
AP 849	1 bis rue des Pâquerettes	74 m²				M. et Mme LABARRE			
AP 851	1 rue des Pâquerettes	29 m²				M. GARNIER et Mme BOULAIN			
AD 304	1 rue du Picuré	84 m²	Rétrocession de voirie	Terrain à usage de voirie	COMMUNE DE YERRES	M. GRISOT et Mme DA SILVA	27/09/2021	1 € symbolique	DCM N°2020/11/106 du 26/11/2020

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-280-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

Cessions 2021

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS ET BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2021

Cadastre	Adresse	Superficie	Désignation	Descriptif du bien	Acquéreur	Vendeur	Acte authentique	Prix	Acte administratif
AE 349	4 rue Charles de Gaulle	1 020 m²	Rupture d'un bail à réhabilitation passé le 27/11/1981 entre la Commune (bailleur) et la SA HLM Le Renouveau (preneur) et cession des droits du bailleur au preneur	Immeuble de bourg sur 2 niveaux + combles sur ss-sol total, d'une surface SHON de 916 m², comprenant 10 logements + 2 commerces. Réhabilité en 2006, sinistré en 2012, aujourd'hui libre d'occupation. Projet de construction de 13 logements sociaux et 3 commerces	IMMOBILIERE 3F	COMMUNE DE YERRES	28/04/2021	650 000 €	BEA du 27/11/1981 entre Commune et SA HLM Le Renouveau. Durée 37 ans Avis des Domaines du 10/07/2018 : valeur vénale 500 000 € (= part du bailleur) (marge négo 10%) DCM N°2018/11/732 approuvant la rupture amiable du BEA et cession à 650 000 € PUV 1 du 12/12/2018 (à échoir le 31/12/2019) PUV 2 du 16/04/2019 (à échoir le 15/04/2020). 1ère prorogation du délai d'expiration demandée le 20/03/2020 valable jusqu'au 31/10/2020. 2ème prorogation demandée le 26/10/2020 valable jusqu'au 30/04/2021
AR 526	26 rue du Clos Fontange	771 m²	Programme VILLA FONTANGE	Pavillon	SAEM HABITER A YERRES	COMMUNE DE YERRES	30/04/2021	700 000 € Ventilation du prix : 221 190 € + 81 710 + 397 100 €	Acte aurhentique de quittance du prix le 02/12/2021
AR 67	36 rue Gabriel Péri	314 m²		Pavillon					
AR 68	38 rue Gabriel Péri	1 526 m²		Pavillon					
AY 749	2 bis Rond-point Pasteur		Mairie Annexe dans "Résidence Adèle", immeuble en copropriété	Lots N°1/36/53/54/55. Local professionnel 60 m² + cave 30 m² + 3 parkings	SCI MP SERRIS	COMMUNE DE YERRES	22/07/2021	200 000 €	Avis des Domaines du 25/09/2020 DCM N°2020-10-075 du 15/10/2020 approuvant la cession DCM N°2021/04/166 du 15/04/2021 constatant la désaffectation et prononçant son déclassement du domaine public et son classement dans le domaine privé communal
AP 526	8 rue de Mendig	12 m²	Prescription acquisitive (usucapion) de la parcelle AP 526 de 12 m²	Depuis plus de 30 ans, terrain triangulaire communal englobé dans la propriété SOULENQ. Une clôture, à l'alignement de la rue de Mendig, entoure les 2 terrains (communal et privé)	M. et Mme SOULENQ	COMMUNE DE YERRES	20/09/2021	/	Procédure = usucapion : moyen d'acquérir le bien communal par l'effet de possession continue, non interrompue, paisible et trentenaire Renonciation communale à revendiquer son droit de propriété, sans AD ni DCM Acte de notoriété acquisitive signé le 20/09/2021
AB 085	14 rue des Chasseurs	588 m²	Propriété bâtie	Pavillon de 51 m², édifié en 1961 sur 2 niveaux	Mme MONTREDON et M. GRILLON	COMMUNE DE YERRES	20/12/2021	250 000 €	Avis des Domaines du 10/11/2020 DCM N°2020/11/105 du 26/11/2020 approuvant l'acquisition amiable DCM N°2021/10/210 du 14/10/2021 approuvant la cession

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-280-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022